

MUSI1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le Bachelier en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie vous propose :

- une formation pluridisciplinaire en sciences humaines ;
- la connaissance des arts et civilisations, de l'Œuvre musicale ;
- la compréhension du langage de la musique et du sonore : analyse, esthétique, sociologie du sonore ;
- la maîtrise des outils spécifiques de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de la musicologie : recherche bib6991 06esraph du la.pr s.5a l/7x1srise dee,

3. une formation à la **musicologie** dans toutes ses composantes (histoire, analyse, esthétique sociologie, musique populaire, organologie, méthodologie, etc.).

La première année du premier cycle s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation générale communs à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base.

Dès le premier quadrimestre de la première année, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de cette première année.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

MUSI1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024
- ⊖ Non organisé cette année académique 2023-2024 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2023-2024 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2023-2024 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (22 crédits)

La plupart des cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres.



Bloc
annuel

1 2 3

⌘ LARKE1245	Notions d'esthétique et de philosophie de l'art	Sylvain Camilleri	50 [q2] [22.5h] [5 Crédits] 🌐	
-------------	---	-------------------	-------------------------------	--

✂ Langues anciennes

Les cours de langues et d'auteurs, à l'exception de LFIAL1770 et LFIAL1180, nécessitent un niveau de connaissance équivalent à un cursus complet dans l'enseignement secondaire en grec et/ou en latin. Un test de niveau en latin est organisé au début de chaque année académique.

✂ LFIAL1770	Grec I	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
✂ LGLOR1422	Littérature grecque		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
✂ LGLOR1270	Grec II	Sarah Béthume	FR [q2] [45h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
✂ LGLOR1721	Explication d'auteurs grecs A	Lysiane Delanaye Louise Willocx	FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
✂ LGLOR1722	Explication d'auteurs grecs B		FR [q1+q2] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
✂ LFIAL1180	Latin I	Lysiane Delanaye	FR [q1] [30h+30h] [5 Crédits] 🌐	X	X	X
✂ LFIAL1181	Auteurs latins	Aaron Kachuck	FR [q1] [30h+0h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X	X
✂ LGLOR1431	Littérature latine					

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

Lorsqu'il accède au **cycle de bachelier** (bloc annuel 2), l'étudiant de la Faculté de philosophie, arts et lettres est invité à ouvrir ses horizons de formation par le choix d'une mineure (voir la liste des mineures accessibles ci-dessous).

Qu'est-ce qu'une mineure ?

C'est une sorte d'option de 30 crédits qui permet à l'étudiant :

- de découvrir un autre discipline
- de s'interroger sur son projet personnel d'apprentissage
- de définir le sens qu'il souhaite donner à son parcours de formation
- un accès facilité à certains masters

Attention ! Il est impossible de s'inscrire à une mineure sans être inscrit à un bachelier.

Toutes les informations pratiques sur les mineures de la Faculté de philosophie, arts et lettres sont disponible [ici](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/mineures-fial.html).

Liste des mineures accessibles à ce programme de bachelier

- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2023-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2023-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2023-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2023-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2023-minchin]
- > Mineure en culture et création [prog-2023-mincucrea]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2023-minfran]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2023-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2023-minhist]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2023-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2023-minfilo]
- > Mineure en études italiennes [prog-2023-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2023-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2023-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2023-minmedi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2023-minneer]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2023-minori]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2023-minstic]
- > Mineure en études de genre [prog-2023-mingenre]
- > Mineure : Enjeux de la transition et du développement durable (*) [prog-2023-mindd]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2023-minhuso]
- > Mineure en études européennes [prog-2023-mineuro]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2023-minspol]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2023-minsoca]
- > Mineure en information et communication [prog-2023-mincomu]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2023-mintheo]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2023-minculits]
- > Mineure en architecture [prog-2023-minarch]
- > Mineure en développement et environnement [prog-2023-mindenv]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2023-minogest]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2023-minsped]
- > Mineure en droit (accès) [prog-2023-minadroi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2023-minmpme]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2023-minodroi]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2023-minreli]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2023-minoeco]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2023-mindata]
- > Mineure « Décentrer l'histoire : Subalternités et critiques postcoloniales » [prog-2023-mindhis]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

o **Arts et civilisations**

- o



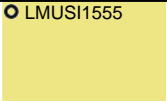
MUSI1BA - 3e bloc annuel

● Obligatoire

✂ Au choix

△

○ LMUSI1555



 LFIAL1424	Histoire de l'époque contemporaine	Laurence Van Ypersele	[q2] [22.5h] [5 Crédits] 
---	------------------------------------	-----------------------	--

o Langues modernes et anciennes

L'étudiant choisit au moins 13 crédits de langues modernes durant son bachelier. Il choisit les 5 crédits restants parmi

les langues et lit996 1 m 30.735001 0 | 30.735001 1 | 0 1 | h W n 1 G [] 0 d 2 w 0 0 m 30.735001 0 | S Q Q q 1 0 0 1 5.669 29.735 cm q 1 0 0 1 -5.669

<p>⌘ LGLOR1270</p>	<p>Grec II</p>	<p>Sarah Béthume</p>	<p>18 [q2] [45h +30h] [5 Crédits]</p>
<p>⌘ LGLOR1721</p>			

MUSI1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;

2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;

3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;

4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;

5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;

6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras146c47aise s'il accompes curu in6 es des se 0 ns aux études 3-1

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir**

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Brigitte Van Wymeersch](https://uclouvain.be/repertoires/brigitte.vanwymeersch) (<https://uclouvain.be/repertoires/brigitte.vanwymeersch>)

Jury

- Président: [Philippe Hambye](https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye) (<https://uclouvain.be/repertoires/philippe.hambye>)
- Secrétaire: [Brigitte Van Wymeersch](https://uclouvain.be/repertoires/brigitte.vanwymeersch) (<https://uclouvain.be/repertoires/brigitte.vanwymeersch>)
- 3e membre du jury restreint: [Charlotte Langohr](https://uclouvain.be/repertoires/charlotte.langohr) (<https://uclouvain.be/repertoires/charlotte.langohr>)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be